

Bassins mise sur une piscine

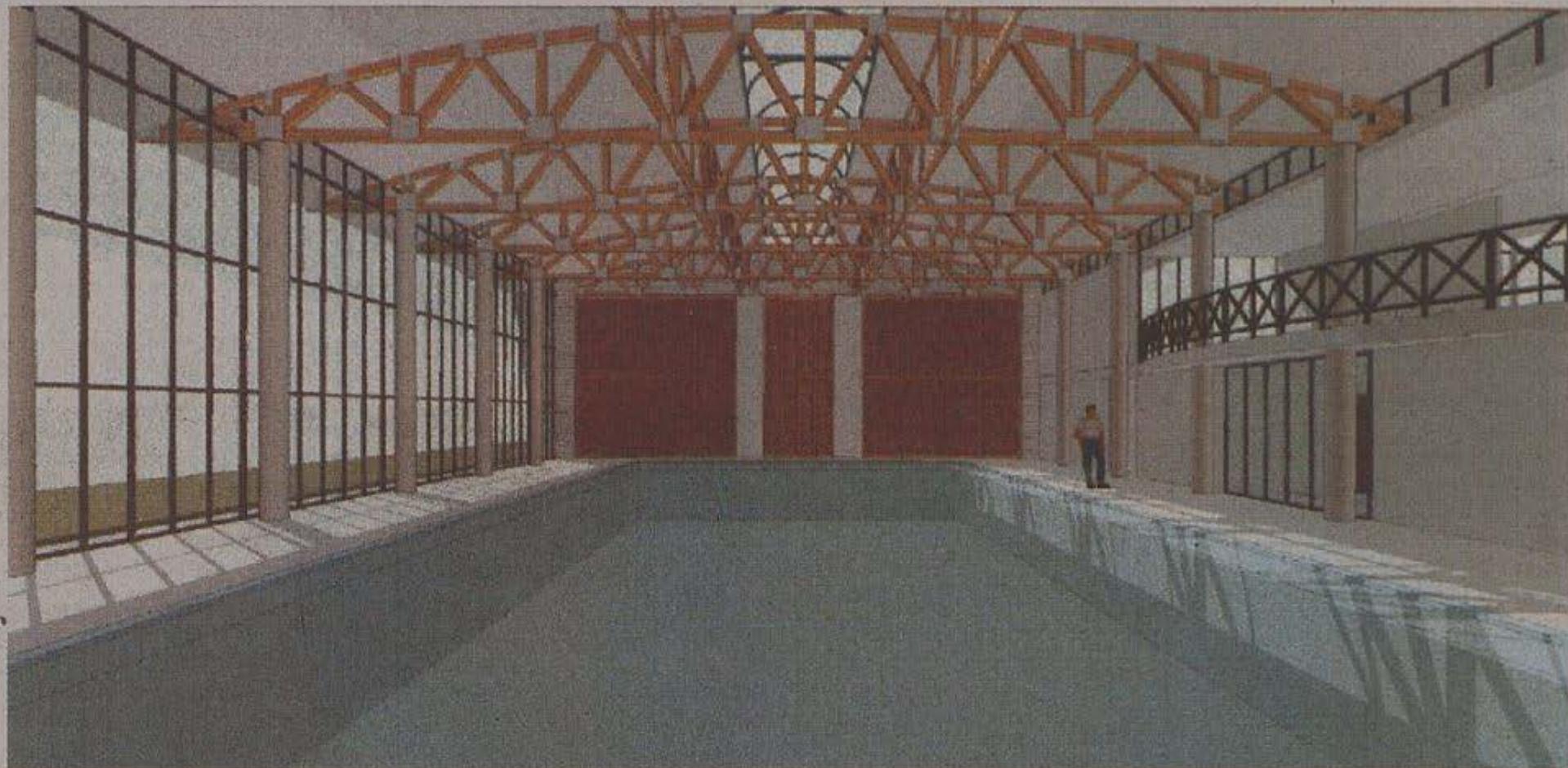
Les enfants de la commune auront leur école et probablement un lieu pour nager.

LAURENCE ARTHUR

Le suffixe «les bains», sera peut-être bientôt accroché au nom du village de Bassins. Le Conseil communal, lors de sa séance de mardi soir, a accordé à une large majorité un crédit de 40 000 francs pour la mise au concours d'un projet de piscine couverte sur la place de la Scierie. «Nous avons de l'eau et du bois. Profitons-en», s'enthousiasme Didier Lohri, syndic. Les sources situées sur le territoire de la commune pourraient bien en effet alimenter la piscine et une partie de la production de bois provenant du domaine forestier chaufferait le bassin. Environ 2000 m³ de bois par an, soit 2/5 du total de la production annuelle et 40 000 m³ d'eau, seront nécessaires.

Les enfants de Bassins seront les premiers bénéficiaires de cette infrastructure. Elle sera par ailleurs à disposition du public. «Nous jouons aussi la carte touristique», défend le syndic. La piscine devrait idéalement s'intégrer dans le projet de construction du bâtiment scolaire. L'aménagement de quatre classes, pour des écoliers de la 1^{re} enfantine à la 4^e année, est aussi sur la bonne voie, puisque les conseillers ont accepté le crédit couvrant l'achat des deux terrains d'une surface totale de près de 6000 m², situés à proximité de la place de la Scierie pour un montant global de plus de 700 000 francs.

L'acquisition de ces parcelles est en effet liée au développe-



La piscine telle qu'imaginée par l'architecte du complexe scolaire. Le projet sera toutefois mis au concours.

ment du projet. D'une part, elle permet l'implantation du bâtiment scolaire et d'autre part, elle laisse la liberté d'imaginer d'autres possibilités: place de jeu ou de sport dans le futur. Les pièces du puzzle de cet ambitieux projet communal se sont emboîtées avec finalement l'adoption du financement de l'étude relative à la réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire de 170 000 francs.

Malgré une large majorité dégagée en faveur de ce complexe scolaire et sportif, l'envergure du projet inquiète: «Est-ce réaliste? N'avons nous pas la folie

des grandeurs?» est intervenue une conseillère. «En regard de l'augmentation des écoliers, il est nécessaire de prévoir une solution», a répondu le syndic. Il a également défendu qu'une piscine sera plus facilement amortie qu'une salle de gymnastique.

La construction de l'école devrait démarrer cette année pour une mise à disposition des locaux à la rentrée 2002. Les travaux de la piscine devraient être réalisés dans la foulée, afin que tout le complexe soit terminé en 2003, date limite pour l'obtention d'une subvention cantonale. □

Garanties de financement

La construction de l'établissement scolaire est estimée à 2,2 millions dont 1,6 million proviendra du pot commun des huit communes membres du groupement scolaire (Bassins, Le Vaud, Marchissy, Burtigny, Vich, Coin-sins, Duillier et Begnins).

La piscine est par contre entièrement à la charge de Bassins. Son coût devrait s'élever à 1,9 million. La Municipalité est d'ores et déjà assurée d'une subvention cantonale de l'ordre de 12% et devrait bénéficier d'une

participation du Sport-Toto. Des fonds privés (pour 400 000 francs) seront sollicités par l'intermédiaire de la vente de parts. Il resterait un peu plus d'un million à charge de la commune qu'elle pourrait, en partie du moins, amortir grâce à la location des installations à disposition des élèves des autres villages et les entrées du public. Enfin, le groupement scolaire accorde un montant de 30 000 francs à l'entretien.

L. Ar